
Rapport du Président

Proposition de prêts

République du Mali

Second projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux – FIER 2

Numéro du projet: 2000004014

Cote du document: EB 2022/137/R.37

Point de l'ordre du jour: 16 a) iii) c)

Date: 28 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 50.

Questions techniques:

Sana F.K. Jatta

Directeur régional par intérim
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: s.jatta@ifad.org

Norman Messer

Directeur de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
courriel: n.messer@ifad.org

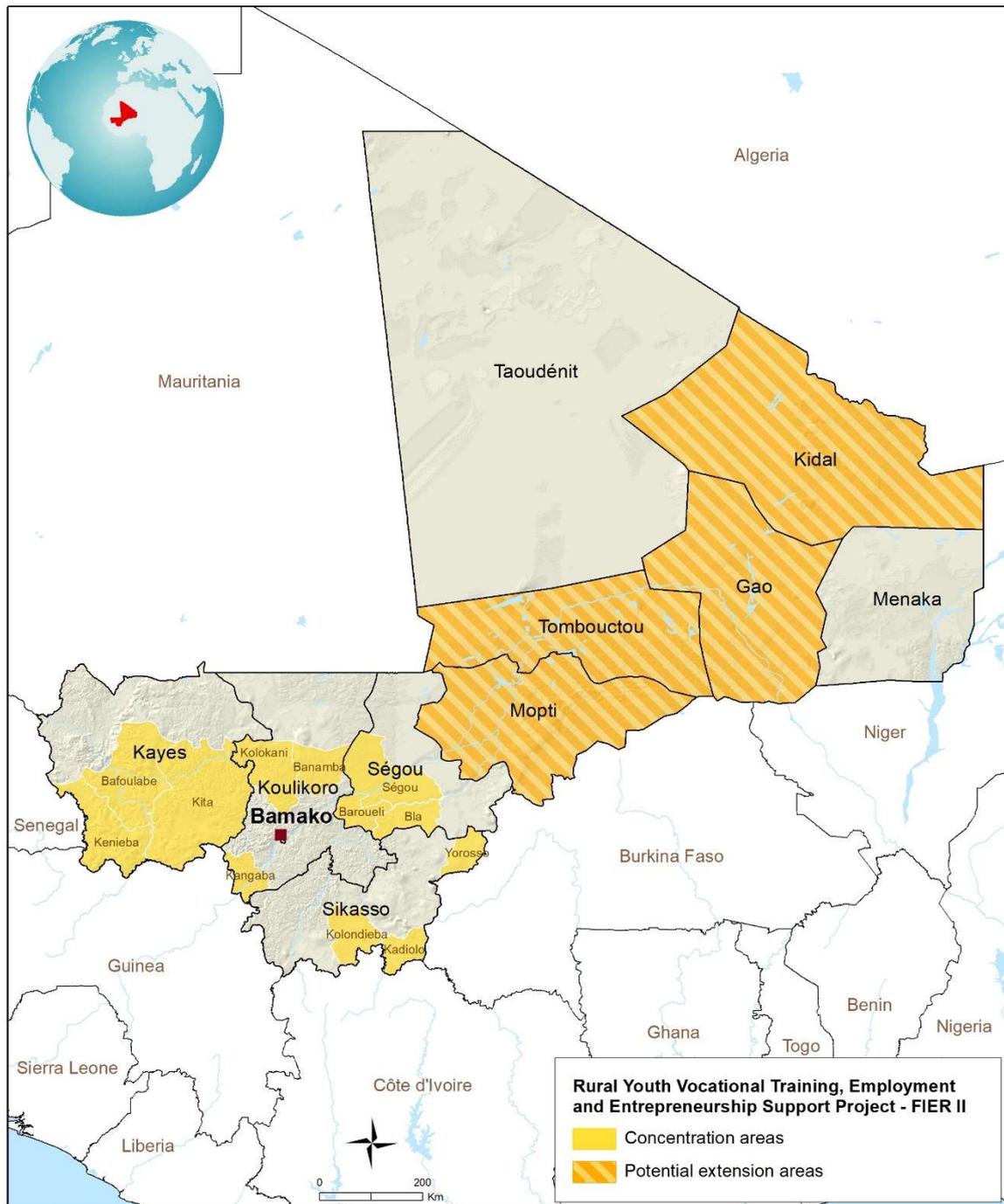
Table des matières

Carte de la zone du projet	ii
Résumé du financement	iii
I. Contexte	1
A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA	1
B. Enseignements à retenir	2
II. Description du projet	2
A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles	2
B. Composantes, résultats et activités	3
C. Théorie du changement	3
D. Alignement, appropriation et partenariats	4
E. Coût, avantages et financement	4
III. Gestion des risques	8
A. Risques et mesures d'atténuation	8
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	10
D. Soutenabilité de la dette	10
IV. Exécution	10
A. Cadre organisationnel	10
B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	12
C. Plans d'exécution	13
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (le document sera mis à disposition avant la session)	
II. Logical framework	
III. Integrated project risk matrix	

Équipe d'exécution du projet

Directeur régional:	Sana F.K. Jatta
Directeur de pays	Norman Messer
Responsable technique:	Fanny Grandval
Responsable des finances:	Awa Mbaye/ Mohamed Mouctar Diallo
Spécialiste climat et environnement:	Maam Suwadu Sakho Jimbira
Juriste:	Aspasia Tsekeri

Carte de la zone du projet



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.
 Source: FIDA, 04/10/2022

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur/bénéficiaire:	Ministère de l'économie et des finances
Organisme d'exécution:	Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle
Coût total du projet:	100 millions d'USD
Montant du premier prêt du FIDA (extrêmement concessionnel):	31,2 millions d'USD
Montant du second prêt du FIDA (particulièrement concessionnel):	7,8 millions d'USD
Conditions des prêts du FIDA:	Extrêmement favorables: délai de remboursement de 50 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,10% l'an (ajustements pour les prêts dans une seule monnaie) Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an (ajustements pour les prêts dans une seule monnaie)
Cofinanceur national:	Institutions maliennes de microfinance
Montant du cofinancement:	8,4 millions d'USD
Conditions du cofinancement:	Microcrédits à taux d'intérêt commerciaux
Contribution de l'emprunteur/du bénéficiaire:	7,3 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	5,6 millions d'USD
Déficit de financement:	39,6 millions d'USD
Montant du financement climatique apporté par le FIDA:	15,28 millions d'USD

I. Contexte

A. Contexte national et justification de l'intervention du FIDA

1. **Le Mali est un pays à faible revenu qui a récemment subi des revers économiques.** Il figure parmi les pays du monde à plus faible revenu. En 2020, son produit intérieur brut (PIB) était de 858,92 USD par habitant. Le déficit budgétaire est passé de 1,8% du PIB en 2019 à 6,1% en 2020, principalement du fait d'une diminution des recettes fiscales. C'est aussi un pays en **situation de fragilité**, et il figure sur la liste harmonisée des pays en proie à des conflits d'intensité moyenne établie par la Banque mondiale¹. L'incidence de la pauvreté au Mali demeure élevée et se concentre dans les zones rurales.
2. **Alignement sur les priorités nationales.** La promotion de l'emploi des jeunes est capitale. Elle se reflète dans la plupart des politiques sectorielles. Le Second projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER 2) proposé contribuera à répondre aux objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire, d'atténuation des effets des changements climatiques et de politique nationale relative au genre.
3. **Principaux acteurs et dispositions institutionnelles.** Les principaux acteurs comprendront des prestataires de services spécialisés, les plus performants de la première phase pour certains, des organisations d'agriculteurs et de jeunes à différents niveaux, ainsi que des organisations communautaires. Ils seront sélectionnés par voie de mise en concurrence, et leurs contrats se fonderont sur la performance.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

4. Plus de 80% de la population malienne est âgée de moins de 35 ans. Chaque année, environ 300 000 jeunes arrivent sur le marché du travail dans un contexte économique morose, récemment ébranlé par la pandémie de COVID-19 et un environnement politique peu favorable, imprégné d'insécurité. Les jeunes ruraux, en majorité peu formés, sont confrontés au chômage et au sous-emploi. Conformément aux engagements du FIDA en matière de transversalisation, le projet FIER 2 a été validé comme:
 - axé sur les jeunes;
 - ciblant en priorité les personnes handicapées;
 - incluant un financement climatique;
 - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.
5. En 2021, l'indice d'inégalité de genre du Mali était de 0,613, ce qui l'a classé au 155^e rang sur 170 pays². La pression exercée sur les ressources naturelles nécessaires aux activités agricoles crée des conflits de plus en plus fréquents, tandis que l'accès aux activités non agricoles reste particulièrement difficile pour les femmes rurales. Selon *Notre Dame Global Adaptation Initiative*, le Mali est le septième pays le plus vulnérable aux changements climatiques, et le trente-septième en termes de préparation aux chocs climatiques.

Justification de l'intervention du FIDA

6. Le FIDA jouit d'une expérience relativement longue et fructueuse au Mali. Elle a permis d'identifier et de former les jeunes entrepreneurs, de faciliter leur accès aux services financiers, et de les rattacher aux marchés. Au cours de la première phase du projet FIER, plus de 13 000 activités et microentreprises rémunératrices, dirigées par des jeunes, ont été créées dans 1 504 villages. Le projet FIER 2

¹Banque mondiale, [FCS List-FY22.pdf \(worldbank.org\)](#), 2022.

² Programme des Nations Unies pour le développement, 2022.

consolidera ces réalisations et les étendra à plusieurs filières agricoles à fort potentiel, et à quelques filières non agricoles, en fonction des débouchés commerciaux et du potentiel d'intégration des jeunes. Il stimulera en particulier le potentiel entrepreneurial des jeunes femmes qui est resté largement inexploité jusqu'à présent.

B. Enseignements à retenir

7. **Ciblage communautaire et orientation professionnelle.** Forts de l'expérience acquise lors de la première phase, les facilitateurs sur le terrain, recrutés localement, font désormais partie intégrante d'une approche transparente et véritablement participative, visant à identifier les contraintes et les aspirations des jeunes, ce qui a abouti à une forte appropriation du projet.
8. **La création d'emplois basée sur des modèles de développement de microentreprises doit être davantage axée sur la demande.** Les besoins précis du marché du travail doivent être pris en compte, en particulier dans le contexte des liens à établir entre les jeunes et les filières.
9. **Économies d'échelle et viabilité de la prestation de services financiers en faveur des pauvres.** La première phase du projet FIER a permis d'efficacement mettre à l'essai un système dans lequel les dépôts à terme servaient de garantie pour les jeunes cibles, au cas par cas. Cela a limité la portée des institutions de microfinance. Pour compenser cette lacune, l'équipe du projet FIER 2 mettra en place non seulement un mécanisme qui encourage l'optimisation de l'épargne, mais aussi un fonds de garantie géré par des professionnels, qui permettra aux institutions de microfinance d'accroître leur portefeuille de jeunes clients.
10. **Les contrats des prestataires de services doivent se fonder sur les résultats, tout en assurant la continuité.** Les prestataires de services devraient pouvoir planifier sur le long terme, ce qui ne les dispense pas des évaluations annuelles de performance (une condition du renouvellement du contrat).
11. **L'approche en deux phases d'extension de la zone du projet lors de la première phase a retardé l'exécution.** Le projet FIER 2 adoptera une approche axée sur les processus, qui permettra une extension graduelle et progressive du projet à de nouvelles zones au fur et à mesure que les conditions le permettront, notamment la situation sécuritaire.
12. **Relier les jeunes ciblés à des filières bien structurées augmente la probabilité qu'auront leurs activités économiques de produire des résultats pérennes.** Pour ce faire, il convient d'encourager le type de développement organisationnel qui permet aux jeunes de participer à des achats et à des ventes en gros dans les filières les mieux structurées et réglementées.

II. Description du projet

A. Objectifs, zone d'intervention et groupes cibles

13. Le projet FIER 2 a pour **objectif de développement** de promouvoir l'entrepreneuriat dans les zones rurales, et de faciliter l'intégration économique des jeunes dans des filières agricoles et dans des sous-secteurs non agricoles. Il contribuera ainsi à réaliser le deuxième objectif stratégique du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP): promouvoir l'accès des petits producteurs aux marchés.
14. La **zone géographique d'intervention** correspond à la stratégie de ciblage du COSOP, qui englobe huit régions. L'exécution démarrera dans les 12 régions (cercles) les plus pauvres situées dans le sud du pays à forte densité de population: Koulikoro, Sikasso, Kayes et Ségou. Après avoir couvert ces « zones de concentration » (précédemment couvertes dans la première phase), le projet FIER 2 pourra élargir son champ d'action à des « zones d'extension » (incluant les

régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal), en fonction d'une série de conditions à remplir, en particulier celles relatives aux problèmes de sécurité.

15. La sélection des **groupes cibles** sera conforme à la politique de ciblage et aux objectifs de transversalisation du FIDA. Des organisations de producteurs et des prestataires de services spécialisés se chargeront d'inscrire les jeunes ruraux éligibles et de leur offrir des services de conseil et d'orientation professionnelle. Quelque 60 000 jeunes ruraux de 15 à 40 ans suivront une formation professionnelle ou bénéficieront d'une intégration économique à la faveur d'un emploi salarié ou dans une microentreprise, et 9 000 jeunes ruraux seront rattachés à des filières; globalement, 40% des bénéficiaires seront des femmes.

B. Composantes, résultats et activités

16. **Les composantes du projet sont les suivantes:** i) améliorer l'environnement institutionnel et socioéconomique favorisant la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes ruraux; ii) soutenir les jeunes ruraux à générer des revenus décents grâce à un accès durable à des services financiers et non financiers, adaptés à leurs aspirations et aux exigences du marché; iii) coordonner et gérer le projet.
17. Les résultats attendus par composante sont résumés ci-dessous:
- **La composante 1** créera un environnement institutionnel et socioéconomique plus propice à la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'emploi des jeunes ruraux dans les zones rurales. Il s'agira du résultat global des activités suivantes: l'activité 1.1.1. – renforcer les capacités du Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle et de ses services; l'activité 1.1.2. – renforcer les capacités des centres de formation professionnelle et des acteurs régionaux et locaux chargés d'offrir des services répondant aux besoins des jeunes ruraux; l'activité 1.1.3. – renforcer les capacités des organisations fédératives de jeunes ruraux et d'autres organisations et agences faïtières similaires, ainsi que de leurs services locaux.
 - **La composante 2** créera de l'emploi pour les jeunes (indépendants et salariés) dans plusieurs segments des filières. Elle sera le résultat global de l'activité 2.1.1. – cibler les jeunes ruraux et leur offrir des services de conseil et d'orientation professionnelle. L'unité de gestion du projet recrutera, par voie de mise en concurrence, des ONG comme agents de ciblage et de conseil pour les jeunes. Par ailleurs, elle signera des contrats de partenariat stratégique avec des organisations paysannes faïtières spécifiques, sélectionnées en fonction d'une évaluation de leurs capacités à fournir les services requis; l'activité 2.1.2. – dispenser aux jeunes ruraux une formation appropriée et leur fournir des services d'appui aux entreprises et de suivi qui seront progressivement supprimés. L'unité de gestion du projet passera des contrats avec des prestataires de services pour la formation et le soutien des jeunes. Ceux-ci seront sélectionnés par voie de mise en concurrence, notamment les agences dont les capacités ont été renforcées dans le cadre de la sous-composante 1.1.; et l'activité 2.1.3. – intégrer les jeunes ruraux formés dans les filières agricoles et non agricoles.
 - **La composante 3** assurera une coordination et une gestion convenables du projet. Les activités comprendront la gestion financière, la passation de marchés, le suivi-évaluation, ainsi que la gestion des savoirs.

C. Théorie du changement

18. Deux trajectoires qui se renforcent mutuellement seront suivies: i) du côté de l'offre de formation professionnelle et d'infrastructures stratégiques à petite échelle, améliorer leur qualité, et accroître leur disponibilité et leur pertinence pour les jeunes cibles; et ii) du côté de la demande, identifier et regrouper les besoins en

services financiers et non financiers, soutenir l'accès à ces services pour établir des liens avec les marchés au moyen de sous-projets de filières dirigés par des jeunes, et concentrer l'appui sur les principales professions non agricoles qui intéressent les jeunes ruraux.

19. L'intérêt réel des jeunes pour l'apprentissage, et des incitations suffisamment fortes proposées aux prestataires de services pour souscrire à l'objectif du projet figurent parmi les hypothèses. La situation sécuritaire devra également rester au minimum stable, voire s'améliorer.

D. Alignement, appropriation et partenariats

20. Le projet FIER 2 est conforme au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025³, et à la Politique de développement agricole du Mali (PDA). Il sera exécuté dans le cadre du second Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle (PRODEC 2) pour la période 2019-2028. Le projet s'appuiera sur les partenariats en cours du programme de pays.

E. Coût, avantages et financement

21. On estime à 100 millions d'USD **les coûts du projet**, sur sept ans, constitués de coûts de base de 91,2 millions d'USD (91,2% des coûts totaux), et de provisions pour imprévus matériels et pour hausse des prix de 8,8 millions d'USD (8,8% des coûts totaux). Ces coûts sont calculés sur la base d'un taux d'inflation national de 2,6% l'an et d'un taux d'inflation international de 2,0% l'an; d'un taux de change de 1 USD: 595 FCFA; et de provisions pour imprévus matériels jusqu'à un niveau de 5% pour certaines catégories de dépenses, compte tenu de l'expérience récente tirée du programme de pays. Les coûts d'investissement représentent 88% des coûts de base, soit 80,7 millions d'USD, dont 12% de dépenses de fonctionnement (10,5 millions d'USD).
22. L'important déficit de financement de 39,6 millions d'USD pourra être financé dans le cadre de cycles ultérieurs du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) ou dans celui du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE), selon des conditions de financement à définir et sous réserve des procédures internes et de l'approbation ultérieure du Conseil d'administration, ou par un cofinancement à déterminer pendant l'exécution.
23. La sous-composante 1.2 du projet relative aux infrastructures résilientes relève partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 15,28 millions d'USD.

³ Le projet contribuera aux objectifs de développement durable suivants: pas de pauvreté (objectif 1); faim « zéro » (objectif 2); éducation de qualité (objectif 4); égalité entre les sexes (objectif 5); travail décent et croissance économique (objectif 8); inégalités réduites (objectif 10); et mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (objectif 13).

Tableau 1
Coût du projet par composante, par sous-composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Prêt du FIDA extrêmement concessionnel</i>		<i>Prêt du FIDA particulièrement concessionnel</i>		<i>Institutions de microfinance</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Gouvernement malien</i>		<i>Déficit de financement</i>		<i>Total</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Améliorer l'environnement institutionnel et socioéconomique favorisant la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes ruraux														
1.1 Renforcement des capacités des institutions publiques et privées	2 866,3	55,2	273,2	5,3			103,8	2,0	1 079,5	20,8	867,8	16,7	5 190,5	5,2
1.2 Infrastructures résilientes de regroupement pour les jeunes ruraux	6 029,5	33,7	44,0	0,2			1 319,1	7,4	3 826,4	21,4	6 663,1	37,3	17 882,1	17,9
Sous-total	8 895,8	38,6	317,2	1,4			1 422,8	6,2	4 905,9	21,3	7 530,9	32,6	23 072,6	23,1
2. Soutenir les jeunes ruraux à générer des revenus décents grâce à un accès durable à des services financiers et non financiers adaptés à leurs aspirations et aux exigences du marché														
2.1 Soutenir les jeunes ruraux dans leur choix de carrière professionnelle	10 013,9	43,7	395,7	1,7			3,5	-	450,0	2,0	12 035,8	52,6	22 898,9	22,9
2.2 Soutenir l'accès des jeunes ruraux à des services financiers adéquats	7 327,7	18,6	6 385,8	16,2	8 408,8	21,3	4 206,7	10,7	54,6	0,1	13 065,5	33,1	39 449,2	39,4
Sous-total	17 341,6	27,8	6 781,6	10,9	8 408,8	13,5	4 210,2	6,8	504,7	0,8	25 101,3	40,3	62 348,1	62,3
3. Coordination et gestion du projet	4 964,0	34,0	715,6	4,9					1 933,8	13,3	6 965,9	47,8	14 579,3	14,6
Total	31 201,3	31,2	7 814,4	7,8	8 408,8	8,4	5 633,1	5,6	7 344,4	7,3	39 598,1	39,6	100 000,0	100,0

Tableau 2

Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA extrêmement concessionnel		Prêt du FIDA particulièrement concessionnel		Institutions de microfinance		Bénéficiaires		Gouvernement malien		Déficit de financement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Dépenses d'investissement														
1. Génie civil	5 963,1	37,1					1 422,8	8,8	2 894,3	18,0	5 799,4	36,1	16 079,7	16,1
2. Fonds de garantie	1 478,8	51,8	1 209,9	42,4							168,2	5,9	2 856,9	2,9
3. Fonds pour le refinancement du Fonds social de développement (FSD)	1 816,0	64,0	858,3	30,2					11,6	0,8	152,9	5,4	2 838,8	2,8
4. Matériel	1 769,8	42,3							1 674,7	40,0	742,3	17,7	4 186,8	4,2
5. Véhicules	245,6	21,3	221,0	19,2					460,7	40,0	224,5	19,5	1 151,7	1,2
6. Dons de contrepartie	3 901,0	11,6	4 315,9	12,9	8 408,8	25,1	4 210,2	12,5			12 713,3	39,7	33 549,3	33,5
7. Services de consultants	622,1	47,0	155,5	11,7					238,3	18,0	307,8	23,3	1 323,6	1,3
8. Autres services	1 143,1	27,1	516,1	12,2					760,1	18,0	1 803,3	42,8	4 222,5	4,2
9. Formations, information, éducation et communication, campagnes de sensibilisation	10 356,2	47,3									11 520,1	52,7	21 876,3	21,9
10. Ateliers	168,6	41,9	116,2	28,9							117,6	29,2	402,4	0,4
Sous-total	27 464,2	31,0	7 392,9	8,4	8 408,8	9,5	5 633,1	6,4	6 039,7	6,8	33 549,4	37,9	88 488,1	88,5
Dépenses ordinaires														
1. Dépenses de personnel	3 164,4	33,0	351,6	3,7					959,3	10,0	5 118,1	53,4	9 593,4	9,6
2. Dépenses de fonctionnement	572,8	29,9	69,8	3,6					345,3	18,0	930,6	48,5	1 918,5	1,9
Sous-total	3 737,2		421,4		0		0		1 304,7		6 048,7		11 512,0	11,5
Total	31 201,3	31,2	7 814,4	7,8	8 408,8	8,4	5 633,1	5,6	7 344,4	7,3	39 598,1	39,6	100 000,0	100,0

Tableau 3
Coût du projet par composante, par sous-composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%										
1. Améliorer l'environnement institutionnel et socioéconomique favorisant la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes ruraux																
1.1 Renforcement des capacités des institutions publiques et privées	1 249,8	24,1	2 257,2	43,5	641,8	12,4	441,8	8,5	458,9	8,8	137,0	2,6	4,0	0,1	5 190,5	5,2
1.2 Infrastructures résilientes de regroupement pour les jeunes ruraux	30,4	0,2	3 183,2	17,8	5 352,5	29,9	4 873,7	27,3	4 407,8	24,6	17,1	0,1	17,5	0,1	17 882,1	17,9
Sous-total	1 280,2	5,5	5 440,4	23,6	5 994,2	26,0	5 315,5	23,0	4 866,7	21,1	154,2	0,7	21,5	0,1	23 072,6	23,1
2. Soutenir les jeunes ruraux à générer des revenus décents grâce à un accès durable à des services financiers et non financiers adaptés à leurs aspirations et aux exigences du marché																
2.1 Soutenir les jeunes ruraux dans leur choix de carrière professionnelle	1 894,1	8,3	3 258,0	14,2	3 880,1	16,9	4 536,0	19,8	4 322,5	18,9	3 251,6	14,2	1 756,6	7,7	22 898,9	22,9
2.2 Soutenir l'accès des jeunes ruraux à des services financiers adéquats	5 477,0	13,9	8 270,8	21,0	4 883,5	12,4	5 005,9	12,7	5 136,0	13,0	5 269,5	13,4	5 406,5	13,7	39 449,2	39,4
Sous-total	7 371,1	11,8	11 528,7	18,5	8 763,6	14,1	9 541,9	15,3	9 458,5	15,2	8 521,2	13,7	7 163,1	11,5	62 348,1	62,3
3. Coordination et gestion du projet	2 874,4	19,7	1 835,5	12,6	1 852,2	12,7	1 983,9	13,6	2 200,9	15,1	1 843,1	12,6	1 989,1	13,6	14 579,3	14,6
Total	11 525,8	11,5	18 804,6	18,8	16 610,1	16,6	16 841,3	16,8	16 526,1	16,5	10 518,4	10,5	9 173,7	9,2	100 000,0	100,0

Stratégie et plan de financement et de cofinancement

24. La stratégie et le plan seront répartis comme suit: i) 39% de financement du FIDA, dont 31,2 millions d'USD et 7,8 millions d'USD sous la forme de prêts consentis à des conditions extrêmement favorables et à des conditions particulièrement favorables, respectivement; ii) 39,6% d'autres cofinanceurs (à identifier); iii) 8,4% d'institutions financières; iv) 5,6% des bénéficiaires; et v) 7,3% du Gouvernement malien. Le décaissement du financement du FIDA sera effectué pendant les trois premières années d'exécution, et le Gouvernement malien et le FIDA identifieront d'autres cofinanceurs pour combler l'important déficit de financement de 39,6 millions d'USD. Dans le cas où le cofinancement ne peut être mobilisé, les ressources du MARE et le cycle du SAFP qui suivront (si le Mali devient admissible) seront utilisés. Des discussions préliminaires ont été engagées avec plusieurs partenaires de développement et se poursuivront prochainement. Le dispositif de démarrage plus rapide de l'exécution des projets assurera une transition en douceur de la première à la seconde phase, ainsi qu'un démarrage sans délai.

Décaissement

25. Après l'entrée en vigueur des différents instruments financiers, la mobilisation des fonds directement administrés par le FIDA suivra essentiellement le principe des fonds renouvelables, et les décaissements seront effectués sur la base de rapports financiers intermédiaires. Les retraits seront autorisés en fonction de ces rapports, que l'équipe du projet communiquera dans les 45 jours suivant la fin de chaque trimestre.

Résumé des avantages et analyse économique

26. Selon l'hypothèse de base, le taux de rentabilité économique interne (TREI) est de 14,8% et la valeur actuelle nette (VAN) s'élève à 24,7 millions d'USD, avec un taux d'actualisation de 8%. L'analyse de sensibilité confirme que le TREI et la VAN sont solides. Si les coûts d'investissement augmentent de 10%, 20% et 30%, les TREI sont respectivement de 13,2%, 11,8% et 10,6%, avec des VAN positives de respectivement 20,2 millions d'USD, 15,7 millions d'USD et 11,2 millions d'USD. Si les profits baissent de 10%, 20% et 30%, les TREI sont respectivement de 13,0%, 11,7% et 9,2%, avec des VAN de respectivement 17,7 millions d'USD, 10,8 millions d'USD et 3,8 millions d'USD. Si les bénéfices sont retardés d'un ou deux ans, les TREI sont respectivement de 12,7% et 10,8%, avec des VAN correspondantes de respectivement 18,1 millions d'USD et 10,8 millions d'USD. L'analyse de ces indicateurs économiques montre que le projet est économiquement viable.

Stratégie de retrait et pérennisation

27. **La stratégie de retrait du projet** se fondera sur quatre éléments séquentiels, présentés dans le manuel d'exécution du projet, et démarrera deux ans avant la clôture du projet. Pour assurer la **pérennité du projet**, l'équipe de projet aura recours à: i) des institutions rurales préexistantes sélectionnées pour l'exécution; ii) des dispositifs institutionnels et économiques innovants tout au long des filières, les acteurs devant être encadrés par des experts sous contrat; iii) la participation d'institutions nationales dans la gestion des modalités d'exécution de la finance rurale; iv) la promotion d'options de formation liées aux débouchés commerciaux; v) l'appui à l'insertion des jeunes dans des filières bien structurées, et la promotion d'accords contractuels avec des agents économiques bien établis en amont et en aval; et vii) la promotion de pratiques agroécologiques et de filières.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

28. Le niveau global de risque inhérent du projet est modéré, tout comme l'évaluation du risque résiduel. Les trois principaux facteurs de risque qui pourraient potentiellement affecter l'exécution, la réussite et la pérennité des objectifs et des résultats en matière de développement sont les suivants: i) les problèmes de

sécurité du pays dus au terrorisme, à l'insurrection et aux groupes criminels (en particulier dans le nord et le centre-nord du pays); ii) l'environnement et le climat, car le Mali est l'un des pays au monde les plus exposés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, et de ce fait, son agriculture est essentiellement pluviale et dépend d'un régime des pluies très variable; et iii) les problèmes de gestion financière dus à l'absence de capacités, en particulier dans les bureaux extérieurs, à la faiblesse de la planification et du suivi budgétaires, et à l'insuffisance de contrôles internes.

29. Pour atténuer les risques liés i) **au contexte du pays** – l'examen à mi-parcours peut renforcer l'adaptation des modalités d'exécution si nécessaire, par exemple en s'appuyant davantage sur les organisations communautaires plutôt que sur les prestataires de services; ii) **à l'environnement et au climat** – les technologies climato-compatibles seront promues, et les pratiques agroécologiques, l'entrepreneuriat vert et les emplois non agricoles seront mis en place; et iii) **à la gestion financière** – les organisations de producteurs et les bureaux extérieurs seront dotés d'un personnel spécialisé en gestion financière; une expertise externe viendra initialement appuyer la planification du plan de travail et budget annuel (PTBA); dans le cadre de l'examen à mi-parcours du COSOP et de l'évolution vers une intégration accrue des ressources humaines pour les programmes nationaux, la fonction de contrôle interne sera davantage renforcée; et le respect des bonnes pratiques sera assuré, notamment la séparation des pouvoirs et des lignes hiérarchiques claires.

Tableau 4

Synthèse des risques

<i>Aspect du risque</i>	<i>Niveau de risque inhérent</i>	<i>Évaluation du risque résiduel</i>
Contexte national	Substantiel	Modéré
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Modéré
Contexte environnemental et climatique	Élevé	Modéré
Portée du projet	Modéré	Faible
Capacités institutionnelles d'exécution et viabilité	Modéré	Modéré
Gestion financière	Substantiel	Modéré
Passation des marchés	Modéré	Faible
Impact environnemental, social et climatique	Faible	Faible
Parties prenantes	Faible	Faible
Risque global	Modéré	Modéré

B. Catégorie environnementale et sociale

30. Les impacts environnementaux et sociaux du projet sont jugés substantiels. Dès lors, plusieurs études seront menées, notamment un cadre et un plan simplifiés de gestion environnementale, sociale et climatique, et des procédures de gestion et d'évaluation du travail seront suivies. Afin d'instaurer des pratiques plus durables, la promotion de l'entrepreneuriat vert et des emplois liés à l'énergie solaire, le développement du marché biologique, de même que l'utilisation de l'énergie solaire et de matériaux de conditionnement respectueux de l'environnement seront proposés. Des plans de gestion environnementale et sociale propres aux sites aborderont les impacts négatifs possibles du développement des infrastructures. Ils seront élaborés en cours d'exécution du projet. En cas de collaboration avec des intermédiaires financiers, le système de gestion environnementale et sociale sera évalué. S'agissant des aspects sociaux, les risques identifiés portent sur l'exclusion des groupes les plus vulnérables (les jeunes, les femmes et les personnes handicapées dans les filières sélectionnées); le partage inéquitable de la valeur ajoutée de ces filières; et les conflits entre les acteurs. En revanche, le projet aura un impact social positif car il ciblera les plus vulnérables, favorisera leur intégration dans les filières, et promouvra l'entrepreneuriat. À l'issue des Procédures

d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) et de l'examen critique environnemental et social, un expert spécialisé rejoindra l'équipe de projet, afin de garantir l'exécution adéquate des mesures d'atténuation proposées.

C. Classement au regard des risques climatiques

31. Le risque climatique est jugé élevé. Une étude d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation doit par conséquent être annexée au rapport de conception du projet. Les données historiques sur le climat et les prévisions montrent la vulnérabilité du pays face aux effets des changements climatiques. Les prévisions climatiques font observer i) une diminution progressive de la pluviométrie (baisse de 22% de la pluviométrie d'ici à 2100), ii) une hausse de la température (+ 3°C d'ici à 2100) entraînant une augmentation de l'évapotranspiration potentielle; et iii) une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. Par conséquent, une baisse des rendements agricoles est attendue, notamment dans la zone du projet FIER 2. Pour minimiser les impacts négatifs des changements climatiques sur les activités du projet, des options d'adaptation seront proposées, notamment le développement d'infrastructures résilientes tout au long des filières, la promotion de semences résistantes au climat, et l'adoption de pratiques et de technologies climato-compatibles.

D. Soutenabilité de la dette

32. La dette publique du Mali a augmenté en 2021, tandis que le déficit budgétaire a reculé, tout en restant important. En raison d'une baisse du financement des donateurs, les sources de financement étrangères se sont tariées, et de nouvelles émissions d'obligations sur le marché régional ont majoritairement financé le déficit. À la fin 2021, l'encours de la dette publique globale du Mali avait augmenté de 4,6 points de pourcentage du PIB, pour atteindre 52% du PIB. Plus de 80% de la nouvelle dette a été acquise localement. La probabilité de surendettement du pays reste modérée⁴. Depuis 2021, le pays connaît des changements considérables, notamment sur le plan économique. À un moment, il a fait savoir à divers créanciers, dont le FIDA, qu'il n'était plus en mesure d'assurer le service de ses dettes. En dépit de cela, le Mali s'est néanmoins engagé à remplir toutes ses obligations envers le Fonds. Le remboursement rapide de la dette et les récentes contributions à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA ont également prouvé la bonne volonté du pays. Le Gouvernement malien a effectué le remboursement de la dette en juillet 2022, après la levée des sanctions régionales.

IV. Exécution

A. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

33. Le Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle sera l'organisme gouvernemental chef de file. S'agissant de la supervision, il déterminera par décision administrative les modalités de pilotage et d'orientation du projet FIER 2. Un comité national de pilotage évaluera l'état d'avancement de l'exécution, et veillera à ce que les objectifs soient atteints, et à ce que la stratégie d'intervention soit respectée. Un comité régional de consultation sera mis en place dans chaque région cible. Le ministère d'accueil créera l'unité nationale de coordination, qui jouira d'une autonomie de gestion, et qui sera responsable de la mise en œuvre du projet. Dans chaque région cible, une unité régionale de coordination collaborera étroitement avec les conseillers techniques du conseil régional, notamment les conseillers en formation professionnelle et en développement économique régional.

⁴ Banque mondiale et Fonds monétaire international, *Joint World Bank-International Monetary Fund Debt Sustainability Analysis*, février 2021.

34. **Partenaires d'exécution.** Le projet FIER 2 fonctionnera principalement par le biais de contrats avec des prestataires de service. L'unité nationale de coordination signera des contrats avec des prestataires de services (des ONG et des organisations faîtières d'agriculteurs, de jeunes et de femmes), chargés du ciblage et de l'orientation. Grâce à un appel à manifestation d'intérêt, l'équipe de projet établira une liste de réserve énumérant les opérateurs et les prestataires de services compétents, par région. La liste de réserve sera mise à jour tous les deux ans.
- Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**
35. L'unité de gestion du projet disposera d'une autonomie administrative et financière, et l'ensemble du personnel sera recruté par voie de mise en concurrence. Des rapports financiers intermédiaires non audités, dans un format acceptable pour le FIDA, seront préparés chaque trimestre. Des états financiers annuels non audités seront préparés et présentés au FIDA dans les quatre mois suivant la fin de chaque exercice budgétaire, tout au long de la période d'exécution du projet. Conformément aux directives du FIDA, les comptes du projet FIER 2 seront audités annuellement, et le rapport d'audit sera présenté au FIDA au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice budgétaire. La comptabilité du projet FIER 2 respectera les normes comptables du SYSCOHADA.
36. **Passation des marchés.** Les travaux, fournitures et services nécessaires à l'exécution du projet FIER 2 seront livrés conformément à la réglementation nationale en vigueur au Mali, dans la mesure où celle-ci est compatible avec les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Les méthodes de passation des marchés utilisées seront généralement celles de mise en concurrence, à l'exception des cas suivants: i) achat de véhicules par l'entremise d'un organisme spécialisé des Nations Unies; ii) consultation internationale restreinte pour la fourniture de logiciels de comptabilité, de suivi-évaluation, et du système comptable; et iii) contrat de partenariat avec des organisations de producteurs en fonction d'une évaluation de leurs capacités effectives de prestation de certains services. Afin de mieux traiter la passation des marchés via le logiciel SigMap, l'équipe du projet s'appuiera sur le Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole (INCLUSIF) pour le traitement de ses opérations; ce dernier dispose déjà du logiciel.
37. **Plan de passation des marchés.** Sur la base du plan de travail et budget annuel, un plan de passation des marchés sera élaboré chaque année aux niveaux national et régional. Il précisera les méthodes de passation des marchés, les coûts estimés, le calendrier, etc. Le plan consolidé, ainsi que toute mise à jour, sera présenté au FIDA pour examen préalable.
38. **Gouvernance.** Compte tenu du contexte de crise politique, la gouvernance reste un sujet de préoccupation au Mali. Selon l'indice de perception de la corruption publié par Transparency International pour l'année 2021, le pays occupe la 136^e place sur 180 pays. Au Mali, deux structures sont chargées de lutter et d'enquêter sur les allégations de corruption: i) l'Office central de Lutte contre l'enrichissement illicite; et ii) le Bureau du Vérificateur général. Toutefois, leur indépendance n'est pas totalement assurée et satisfaisante. Le nombre de contrats du projet augmente le risque de mauvaise gouvernance. Afin d'atténuer ces risques: i) tous les bénéficiaires des ressources du projet seront informés de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption; ii) les contrats de soutien aux jeunes conclus avec des parties prenantes non opérationnelles feront l'objet d'un suivi renforcé sur le terrain; iii) un expert en passation des marchés fera partie du personnel essentiel de la société chargée des audits externes du projet.

Participation et retours d'information du groupe cible, et mécanisme de réponse aux doléances

39. Un plan de participation des parties prenantes sera préparé et mis en œuvre pour accroître la transparence et garantir des relations harmonieuses avec les parties prenantes. Des campagnes d'information mettront l'accent sur les objectifs et les actions du projet, notamment les mécanismes opérationnels d'orientation, de formation, de mentorat et de financement des jeunes pour le démarrage et la consolidation de leurs activités économiques. Les bénéficiaires et les partenaires seront sollicités pour apporter leurs commentaires, par le biais de divers canaux décrits dans le manuel d'exécution du projet.
40. **Mécanisme de réponse aux doléances.** Le projet FIER 2 mettra en place un mécanisme de gestion des doléances, permettant à tout citoyen ou partenaire de transmettre ses doléances par trois canaux: i) en écrivant directement à l'unité nationale de coordination, ou par l'intermédiaire d'un bureau régional; ii) en adressant la plainte écrite ou orale à une autorité locale chargée de la transmettre à l'unité régionale de coordination compétente, et d'en envoyer copie à l'unité nationale de coordination; iii) en veillant à ce que le plaignant sache où trouver une assistance juridique, si nécessaire.

B. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication

41. L'équipe du projet FIER 2 préparera un plan de travail et budget annuel présentant les activités à exécuter, ainsi qu'un calendrier et une liste des acteurs responsables, de même que le budget et le plan de passation des marchés correspondant. Le plan de travail et budget annuel sera ventilé par région, et le responsable du suivi-évaluation le surveillera en permanence, pour que l'unité nationale de coordination puisse évaluer son niveau d'exécution et l'utilisation des ressources.
42. **L'unité nationale de coordination élaborera et exploitera un système de suivi-évaluation axé sur les résultats en matière de gestion, conformément aux exigences du FIDA et des pouvoirs publics.** Le système de suivi-évaluation permettra de mesurer la réalisation des résultats escomptés et de valider la théorie du changement du projet, de faciliter la prise de décisions, et de tirer des enseignements de l'exécution réalisée. Le projet FIER 2 tirera parti des technologies de l'information et de la numérisation, de sorte à améliorer la production de données et les flux d'informations entre les différents acteurs. Le système de suivi-évaluation sera relié à une application informatique (RUCHE) déjà utilisée dans le programme national. Elle permet de suivre de près les opérations du projet. Afin d'améliorer le suivi, le système reliera également FIER 2 au cadre de gestion des résultats du COSOP.
43. Dans le cadre de **l'apprentissage, de la gestion des connaissances et de la communication**, le projet encouragera l'échange et le partage de savoir-faire entre différents acteurs, les aidera à mieux exploiter les informations générées, ainsi qu'à tirer parti de leurs expériences en matière de formation et de soutien aux jeunes. L'équipe du projet établira un dialogue avec d'autres équipes de projets du FIDA travaillant sur le thème de l'emploi des jeunes, et elle participera à des plateformes régionales de partage d'expériences sur la création d'emplois en faveur des jeunes ruraux. Pour mieux associer la gestion des savoirs au dialogue politique, un plan de gestion des savoirs sera rattaché aux activités d'ordre stratégique.
44. **Innovations et reproduction à plus grande échelle.** Le projet FIER 2 i) donnera les moyens aux acteurs nationaux et régionaux (en particulier les organisations faitières de jeunes et de femmes, et les centres de formation) de contribuer à la promotion de l'emploi des jeunes, et de prendre la suite du projet lorsqu'il s'achèvera; ii) assurera aux jeunes un accès solide et durable à des infrastructures de production économique et de commercialisation convenablement gérées; iii) appliquera une discrimination positive des femmes pour l'accès à quelques-unes

de ces infrastructures; iv) intégrera les jeunes ruraux dans des filières dirigées par le secteur privé, à la faveur de coentreprises coopératives qui les rattachent durablement aux marchés des intrants et des produits; et v) assoira la durabilité du mécanisme de financement. Le projet FIER 2 reproduit à plus grande échelle la première phase du projet. Il est conçu comme un projet que le Gouvernement malien peut, à terme, reproduire à une encore plus grande échelle.

C. Plans d'exécution

45. **Plans de préparation à l'exécution et de démarrage.** Entre l'approbation et le démarrage du projet FIER 2, l'unité nationale de coordination se chargera des préparatifs suivants: i) examiner les demandes des jeunes de la première phase, dont les besoins non satisfaits seront traités; ii) mettre en place les mécanismes financiers du projet; iii) évaluer les capacités des organisations de producteurs à fournir les services du projet FIER 2 sur le terrain; iv) recruter l'opérateur de facilitation du regroupement des produits; v) identifier les infrastructures de regroupement et réaliser des études de faisabilité; et vi) identifier les jeunes bénéficiaires de la première phase qui pourraient être rassemblés dans des sous-projets de filières pour chaque région cible.
46. **Supervision, examen à mi-parcours et plans d'achèvement.** Le FIDA et le Gouvernement malien assureront conjointement la supervision du projet FIER 2, dans le cadre de deux missions de supervision annuelles, auxquelles participeront également les conseils régionaux. Des missions d'appui à l'exécution seront entreprises, selon l'avancement des activités. Quatre missions de contrôle de gestion (audits trimestriels) seront organisées chaque année. Un examen à mi-parcours sera mené avant la fin de la quatrième année d'exécution.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

47. Un accord de financement entre la République du Mali et le FIDA est l'instrument juridique régissant l'octroi d'un financement proposé à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié sera mise à disposition avant la session.
48. La République du Mali est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
49. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA, et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

50. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Mali un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de sept millions huit cent mille dollars des États-Unis (7 800 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Mali un prêt à des conditions extrêmement favorables d'un montant de trente-et-un millions deux cent mille dollars des États-Unis (31 200 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Negotiated financing agreement

(To be made available prior to the session)

Logical framework

Results hierarchy	Indicators	Targets			Means of verification			Hypotheses
		Base-line	Mid-line	End-line	Source	Frequency	Responsibility	
OUTREACH								
	Persons receiving services promoted or supported by the project <i>1105 +16</i>	0	30 000	60 000	M&E System	Twice per year	NCU (national Coordination Unit)	-Youth are interested in the services offered through the project
	-Number of young women (40 per cent)	0	12 000	24 000				
	-Number of young men (60%)	0	18 000	36 000				
	Corresponding number of households reached (CI 1.a)	0	30 000	60 000				
	Estimated corresponding total number of households members (CI 1.b)	0	30 000 x average hh size	60 000 x average hh size				
	Households satisfied with project-supported services (SF 2.1)	0	80%	80%	COI survey/ MTR/ completion	Years 1, 3 and 7	NCU	
	Households reporting they can influence decision-making of local authorities and project-supported service providers (SF 2.2)	Base-line survey	70%	70%		Years 1, 3 and 7	NCU	
Contribute to wealth creation and a reduction in poverty of rural youth in Mali	Number of persons [youths] with increased incomes (IFAD12 2.1.1)	Base-line survey	25 000	50 000	COI survey/ MTR/ completion	Years 1, 3 and 7	NCU	-Economic growth is not too strongly impacted by the security crisis
	Number of persons [youths] with strengthened resilience (IFAD12 2.1.4)	Base-line survey	40 000	60 000		Years 1, 3 and 7	NCU	
	Decrease in food insecurity by 10% as measured by FAO's FIES (IFAD12 1.2.1)	Base-line survey		10%	COI survey – FIES Module (Food Insecurity Experience Scale)			
DEVELOPMENT OBJECTIVE								

Results hierarchy	Indicators	Targets			Means of verification			Hypotheses
		Base-line	Mid-line	End-line	Source	Frequency	Responsibility	
Promoting entrepreneurial acumen in rural areas and facilitating the economic integration of youth in agricultural value chains and non-agricultural sub-sectors	Supported rural enterprises reporting an increase in profit (CI 2.2.2) <ul style="list-style-type: none"> - Lead by young men - Lead by young women 	0 0	70% 70%	70% 70%	COI survey/ MTR/ completion and M&E System	Years 1, 3 and 7	NCU	-Youth are interested in investing in the agricultural value chains and non-agricultural sub-sectors fostered under the project -Microenterprises and IGAs are profitable and meet market demands -Markets are not saturated
EFFETS ET PRODUITS								
Outcome 1. <i>An institutional and socio-economic environment more conducive to promoting rural youth entrepreneurship and employment in rural areas</i>	Number of supported rural producers' organization members reporting new or improved services (for youth) provided by their organization (CI 2.2.4)	0	Tbd	Tbd	COI survey/ MTR/ completion	Years 1, 3 and 7 and/or annually starting in year 2	NCU, SPs	-Institutional stability and political will to implement pro-youth policies and strategies -Public sector budget allocations are sufficient to meet youth training needs and to allow for their economic integration -Awareness on the part of sectoral actors about the importance of vocational training for youth -Sectoral actors are enabled by clearly assigned roles and functions
	[Youths'] Households reporting improved physical access to markets, processing and storage facilities (CI 2.2.6)	Base-line survey	25 000	55 000				
	Percentage increase of youth membership in organisations/groups/associations (IS)	Base-line survey	30%	40%				
Output 1.1. The capacities of public and private institutions dealing with vocational training and economic integration of youth, are strengthened	Number of persons who are members of institutions and organisations promoting youth entrepreneurship in rural areas who have been trained (IS) <ul style="list-style-type: none"> -National agencies or institutions -Resource centres -Vocational training centres -Federations or apex organisations of producers -Farmer organisations 	0	Tbd	Tbd	M&E System	Half-yearly	NCU, SPs	-Les centres de formation ont la volonté et la capacité de déployer des approches modernes et appropriées répondant aux besoins des jeunes et du marché
Output 1.2. Bulking infrastructure is constructed and is operational to the benefit of rural youth and their sustainable integration in agricultural value chains	Market, processing or storage facilities constructed or rehabilitated (CI 2.1.6) <ul style="list-style-type: none"> -Marketing -Processing -Storage 	0	123 Tbd 88 Tbd	175 Tbd 125 Tbd	M&E System	Quarterly	NCU, SPs	-Infrastructure management is not subject to élite capture -Infrastructure management models are performant -Socio-cultural constraints to the participation of youth and women are overcome
	Farmland under water-related infrastructure constructed/rehabilitated (CI 1.1.2)	0	1365	1950	M&E System	Quarterly		

Results hierarchy	Indicators	Targets			Means of verification			Hypotheses
		Base-line	Mid-line	End-line	Source	Frequency	Responsibility	
Outcome 2. Jobs (self-employed or salaried) are created to the benefit of youth along all agricultural value chain segments and in non-agricultural sub-sectors	Beneficiaries with new jobs/employment opportunities (CI 2.2.1) of which 60% young men of which 40% young women	0	30 000 15 000 12 000	60 000 36 000 24 000	COI survey/ MTR/ completion	Years 1, 3 and 7 and/or annually starting in year 2	NCU	-Selected agricultural value chains are conducive to sustainable youth employment -Private sector absorption capacity of new entrants is assured -The security crisis does not lead to a deterioration of the training environment and does not pose an obstacle to youth accessing project services
	[Youths'] Households reporting using rural financial services (CI 1.2.5)	Base-line survey	30 000	50 000				
	[Youths'] Households reporting improved access to land, forests, water or water bodies for production purposes (CI 1.2.1)	Base-line survey	Tbd	Tbd				
Output 2.1. Rural youth are supported to identify a professional career path and have access to appropriate non financial BDS services	Rural enterprises accessing business development services (CI 2.1.1)	Base-line survey	25 000	45 000				
	Persons trained in income-generating activities or business management (CI 2.1.2) - Young men - Young women	0	30 000	60 000	NCU, SPs	Quarterly	NCU	-Training is fully in line with market requirements and are accessible to rural youth -The opportunity cost of participating in a training is lower than that of participating in household activities aimed at ensuring food security
	Number of supply chain service agreements signed	0	3 000	12 000				
Output 2.2. Rural youth are supported to identify a professional career path and have access to appropriate financial BDS services	Persons in rural areas accessing financial services (savings, credit, insurance, remittances) (CI 1.1.5) - Young men - Young women	Base-line survey	25 000	40 000	MFI reports, M&E System	Quarterly	NCU, MFIs	-Willingness of youth to take out loans -Terms and conditions for youth loans are reasonable -Enterprises are profitable enough to allow loan repayments -MFIs accompany youth taking out loans
	Financial service providers supported in delivering outreach strategies, financial products and services to rural areas (CI 1.1.6)	0	5	11	M&E System	Yearly	NCU	
	Persons in rural areas trained in financial literacy and/or use of financial products and services (CI 1.1.7) - Young men - Young women	0	30 000	60 000	M&E System, SP reports	Quarterly	NCU	

Integrated project risk matrix

Contexte national	Substantiel	Moyen
Engagement politique	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>At present, the political situation of Mali is rather difficult, but expected to improve in the coming months as the government is likely to succeed in negotiating a softening of sanctions with ECOWAS (there is broad consensus that the current sanctions are in principle justified but exaggerated). Should this fail, counterpart funding will be unlikely to materialise. On the positive side, political turnover or changing political priorities are unlikely. Currently, project ownership is very strong, both at central and at decentralised level. With respect to the former, the first phase represented the government of Mali's flagship project for addressing rural youth issues successfully (culminating in the November 2021 National Forum on Youth Entrepreneurship, which provided a lot of visibility to the project, and which featured recommendations for a second phase formulated by youth groups themselves and endorsed by national policymakers). With respect to the latter, Regional Councils and elected representatives see the project as their most promising vehicle to fight against youth unemployment, out-migration, and the continued emergence of new violent and extremist groups (which pay youths monthly stipends to join them).</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>IFAD continues to monitor the situation closely. To the best of our knowledge, DPs (UN and IFIs) continue to fund development activities in Mali, and have adopted a wait-and-see attitude - with the exception of the EU, which has stopped its direct budget support to government. As part of the exit strategy of first phase (completion 28 Feb 2022; closing 30 Sept 2022), remaining core PMU staff will continue to further increase political ownership and policy engagement, by showcasing project successes and deploying an extensive communication strategy. Many project activities are directly channelled to the private sector (e.g., microfinance institutions) and service providers (private and NGO). Together with farmer and civil society organisations, rural youths organisations have been showing very strong ownership over, and commitment to, the project, creating a dynamic and momentum that government will find almost impossible to ignore. In sum, political pressure in favour of a second phase of the project is likely to prevail over potential political U-turns. As a case in point, the project (through its national coordinator) and IFAD, have both been nominated by 'Barometre' magazine, Mali's main civil society watchdog/citizen jury, as winners of their 2021 prize for service to the country (see attachment).</p>		
Co-financements		
<p>Risque:</p> <p>The current financing gap of USD 39 million is significant. Unless it can be filled, the project cannot be implemented as conceived.</p>		
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>IFAD will continue to work jointly with Government of Mali in a quest to mobilise additional co-financing. The fall-back option will be to use IFAD resources from the next PBAS cycle.</p>		
Gouvernance	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Although there is relatively weak governance at central government level, IFAD supported projects are situated at arm's length and are largely ringfenced against the intrusion of bad practices and political interference. Which does not mean that there are no issues: the still ongoing country programme audit by AUO has uncovered many of them, including with respect to contract management, reporting, etc. However, the audit arguably confirms that although there is a lot of room for improvement, there are no major shortfalls, and thus no major governance risks during project implementation. In fact, given the country context, the IFAD country programme has been doing remarkably well (better than many other DP country programmes) and is one of the best in WCA, on most performance criteria.</p>	Moyen	Moyen

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will be implemented through a PMU with decision-making and financial autonomy (which has served past IFAD supported projects very well). Audits will continue to be performed by private firms (with a track record over the last decade or so, of unqualified auditor opinions and of reports submitted before the 30 June deadline). Procurement will continue to be subjected to low thresholds for IFAD's prior review. As an integral part of the country programme and further fine-tuning the country programme approach, a specialised procurement expert will be hired as a PMU staff member on a full time basis.</p>		
<p>Macroéconomie</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>The macroeconomic impact of the current political situation has in part been outlined in the 'engagement politique' section above. If the sanctions continue unchanged, Mali will no doubt encounter fiscal, debt management/sustainability problems, and will not be able to service its debt to IFAD. Whilst local (agricultural) value chains and markets are likely to suffer more from the continuing impact of the Covid-19 pandemic than from the ECOWAS sanctions, there are risks related to exports with the closing of borders to most neighbouring countries. This will affect especially cotton producers and severely impact their incomes, purchasing power, livelihoods, and food security. Yet, the bulk of agricultural production (in particular rice and maize) is sold locally and contributes to household food security. The World Bank, AfDB, and West African Development Bank have been commissioned by the DP rural development WG to assess the macroeconomic impact on Mali's economy, and this work is currently ongoing. Prices for the main staple foods are however expected to remain stable, at least in the short term.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>In addition to promoting food crop production and value chains, which will continue to enjoy strong local demand notwithstanding possible macroeconomic shocks, the second phase will add the non-agricultural sector to its menu of interventions, promoting local job creation delinked from, e.g., agricultural exports.</p>		
<p>Fragilité et sécurité</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Fragility and insecurity have unfortunately been a feature of Mali over the last decade or so, since the beginning of the emergence of jihadist and other extremist groups, as well as opportunistic criminal gangs and activities such as illegal gold mining. During the first phase, FIER could therefore not be implemented in the entirety of the planned project area. Climate change, soil erosion and natural calamities (droughts and floods) continue to be another risk factor.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>As during the first phase, the project will deploy a cautious strategy of expanding into areas that may not be secure. Specialised private sector and NGO service providers will be able to work in some of these areas, once the minimum condition for doing so, are met. Learning from the first phase, mitigation actions in this respect will include: 1) de-emphasising implementation through third party service providers and emphasising implementation through pre-existing, endogenous organisations (national youth, women, and farmer federations and their sub-national member organisations, national and sub-national trade associations, CBOs, MFIs, etc.); 2) diversification: within the agricultural sector, and with the addition of the non-agricultural sector; 3) investments in irrigation and climate smart agriculture; and 4) community-based youth champions advocating for local development and raising awareness about the existence of income-generating opportunities).</p>		
<p>Stratégies et politiques sectorielles</p>	Substantiel	Moyen
<p>Alignement des politiques</p>	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>The main policy environment and sectoral strategies in Mali are sufficiently pro-poor, pro-youth, gender-sensitive, and supportive of smallholder farming; they are reasonably well-aligned with IFAD policies and strategic objectives. On the other hand, however, some of the laws (e.g., those related to organisational development, agricultural cooperatives, value chain related organisations, community development committees, etc.) are obsolete or non-existent. This has, however, not proven to be a substantial constraint to implementing IFAD projects successfully so far; rather, the sustainability of benefits is in part hindered by this out-dated and/or incomplete legal framework/enabling environment. Although sub-optimal, both the policy and legal basis for empowering IFAD target groups in the medium to longer term, can, however, in sum be deemed to be solid enough for IFAD's practical purposes related to country programme implementation.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will continue to lead by example, implementing existing policies at central and, in particular, at decentralised level, where local government units are mostly ill prepared to do so by themselves, lacking both (financial and human) resources and guidance. IFAD will take advantage of its sound reputation with Government of Mali to continue to pursue increasingly close alignment with, and further fine-tuning of, national policies, especially those related to youth and gender. Under this second phase, endogenous youth organisations will play a prominent role in policy advocacy, informed, inter alia, by project experience and exposure to good practices.</p>		
<p>Élaboration et mise en œuvre des politiques</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Like in many countries in the sub-region, the policy preparation process is still mostly driven by DPs, although it is also, increasingly, led by regional organisations such as ECOWAS and AU. The main risk in this connection is that the many well-intended policies are not implemented as intended, because of a lack of funding, or sufficient detail and clarity on 'how' to implement them (rather like laws that are 'dormant' because they lack the necessary by-laws to guide their implementation). In the specific case of this project, policies to promote vocational training for youth, e.g., exist and are adequate. The main risk is in the broader enabling environment within which these policies are supposed to achieve positive outcomes (e.g., government bureaucracy related to business start-ups, lack of qualified non-financial business development services in rural areas, inappropriate loan products from microfinance institutions, cultural issues related to girls' emancipation, etc.).</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>FIER 2 will support the Government of Mali in implementing some of the policies mentioned above, and will seek to address gender equality (the target objectives are 50 percent male and 50 percent female beneficiaries). It will in particular contribute to improve the enabling environment, through policy dialogue (e.g., the project will explore the possibility of setting up a National Youth Employment Fund, and its affiliated Resource Centres could eventually become 'one-stop shops' for registering microenterprises, as is the case in a number of countries in the region (referred to as 'guichet unique', e.g., in Burkina Faso). Continuing the work that started under the first phase, it will continue to roll out its approach to working with 'special' target groups such as under-age girls and young women, and collaborate with microfinance institutions to develop new, pro-youth loan products, micro-leasing, etc.).</p>		
<p>Contexte environnemental et climatique</p>	Élevé	Moyen
<p>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</p>	Élevé	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Mali's agricultural sector and value chains are vulnerable to climate change and the risk of natural disasters. Most agriculture is rainfed, and rainfall patterns are highly variable both from year to year as well as within seasons.</p>	Élevé	Moyen

Mesures d'atténuation: FIER 2 will conduct/update existing agricultural value chain related studies that will assess the vulnerability of value chains to vulnerability to environmental conditions. Only those agricultural value chains with reasonable exposure will be supported, and small-scale irrigation as well as climate smart agricultural practices will be promoted. The second phase will also include job creation in the non-agricultural sector, which will contribute to further limit project vulnerability to environmental conditions.		
Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques	Substantiel	Moyen
Risque: Mali is a country that is very vulnerable to the effects of climate change, and one of the least well prepared to deal with them. According to the ND-GAIN index, it is the 7th most vulnerable country (out of 182), but occupies only the 39th place in terms of its preparedness.	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation: See above.		
Portée du projet	Moyen	Faible
Pertinence du projet	Faible	Faible
Risque: The first phase has shown that the project is highly relevant to government priorities and its target groups. It is the host ministry's flagship project to address the continuously worsening situation of under- and unemployment of rural youth. Under FIER, demand for project services far exceeded supply, with more than 2 500 youth projects that are ready but could not be supported because of a lack of sufficient funds, and many more that were stopped earlier on in the process, to avoid further disappointment among target youth.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: No mitigation action is necessary, as the project is very likely to remain sufficiently relevant and responsive to the needs and priorities of intended target groups throughout its lifespan of 7 years.		
Solidité technique	Moyen	Faible
Risque: As a second phase project, FIER 2 rests on solid and tested technical foundations, as its approaches have been adjusted, adapted, fine-tuned and scaled up over the last 7 years. Its complexity is for the most part only apparent, and is justified by the need for enhanced project relevance, i.e., a sophisticated enough response that does justice to the complexity of rural youth issues and the diversity of their individual situations and ambitions. Under the first phase, the PMU did an excellent job of implementing FIER, and lived up to the task of matching the range of different project interventions with the different expectations and possibilities of target groups.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Supervision missions will closely monitor implementation capacity and the need to possibly simply some aspects of project design. The MTR will be an opportunity to validate/fine-tune or simplify/redesign certain components and sub-components.		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
Modalités d'exécution	Moyen	Faible

Risque: <p>As explained above, FIER 2 is a second phase of a well performing project with tested implementation arrangements. The lessons learned section of the PCN already features several items related to this matter, and will be further detailed during design. One of the lessons not mentioned in that section refers to the need for realistic budgeting of activities, as FIER has run out of financial resources during the first phase because the costs of successfully setting up youth IGAs and RMEs from scratch were underestimated.</p>	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: <p>The second phase will ensure that realistic budgets are allocated to youth IGAs and RMEs. The main rationale of the project, i.e., addressing the under- and unemployment of rural youth, is an area of interest to most if not all DPs, and the design mission will explore co-financing options in this regard.</p>		
Suivi-évaluation des dispositifs	Moyen	Moyen
Risque: <p>The risk that the project executing agency's M&E processes and systems are weak or inefficient are minimal. During its first phase, FIER has been able to successfully address many issues that arose during implementation, in a gradual but timely manner. The project has managed to fine-tune its approaches based on evidence underpinned by quantitative and qualitative data collected in the field. The PMU's M&E expert under the first phase is a very experienced professional with a strong technical background, and he has been able to set up a relatively rigorous data collection system that channels information and knowledge from the community level upwards through the meso-level to the national level.</p>	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: <p>The design mission of the second phase will take a closer look at what worked and what didn't work in FIER's M&E system, including its M&E manual. Adopting a country programme approach, FIER 2 will seek to further improve the system's function as a management tool and as a way of increasing our knowledge of current rural youth issues - many of which are expected to be relevant beyond Mali, in a number of countries.</p>		
Gestion financière du projet	Substantiel	Moyen
Organisation et dotation en personnel du projet	Substantiel	Moyen
Risque: <ul style="list-style-type: none"> • Des capacités et des expériences insuffisantes qui pèseraient sur la capacité du SAF à délivrer des informations fiables et exhaustives sur l'exécution financière • des dysfonctionnements dans les inter-actions entre le Siège et des Antennes, des relations hiérarchiques conflictuelles et une répartition inadaptée des tâches qui affecteraient la mise en œuvre des interventions, les décaissements et les reconstitutions de fonds 	<i>Elevé</i>	<i>Substantiel</i>
Mesures d'atténuation: <ul style="list-style-type: none"> • recrutement d'un Responsable de l'Appui Fiduciaire aux OPA qui aura à charge la gestion financière des conventions avec les partenaires de mise en œuvre et la supervision financière des subventions accordés aux Bénéficiaires. • recrutement d'un assistant administratif dans les antennes, en charge des questions administratives et de la gestion de la caisse • mise en place par le RAF de FIER 2, d'un cadre d'échange d'informations et de mise en commun des ressources. 		
Budgétisation du projet	Substantiel	Moyen

<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des difficultés de planification, d'organisation du travail et coordination interne entre les entités d'implémentation de FIER 2 qui affecteraient l'exercice de budgétisation annuel; • un cadrage budgétaire annuel qui ne tient pas compte de toute la période d'exécution de FIER, et un suivi non rigoureux et non exhaustif des engagements budgétaires annuels qui pourraient induire une consommation des fonds anticipée sur les guichets de financement • budget annuel prévu pour les partenaires de mise en œuvre n'est pas en phase avec leurs capacités d'exécution; 	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Manuel de Mise en Œuvre du Projet fera la ségrégation des obligations et définira les rôles et responsabilités des entités d'implémentation dans le processus d'élaboration du PTBA • le Budget annuel du PTBA fera l'objet d'une planification financière rigoureuse avec un plan de décaissement prévisionnel adossé au Budget annuel lors de l'élaboration du PTBA afin d'étaler les décaissements sur toute la période prévue pour l'exécution du projet • Nécessité d'une bonne exploitation des données sur les décaissements des partenaires, durant les exercices budgétaires précédentes, lors du processus de budgétisation; 		
<p>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</p>	Elevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de ressources financières pour assurer la continuité de l'exécution du projet qui pourrait entraîner une clôture anticipée • Des modalités de gestion des fonds mal définies dans les conventions et les contrats avec les Partenaires d'exécutions et prestataires qui pourraient conduire à des mises à disposition de fonds inadaptées et influencer sur la mise en œuvre sur le terrain 	Elevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En plus du FIDA, d'autres bailleurs de fonds ont d'ores et déjà marqué leur intérêt pour le financement de FIER 2, limitant ainsi le risque lié au bouclage du financement; • Pour les flux de fonds vers les partenaires, les décaissements de fonds seront effectués sur la base d'avance de fonds renouvelables pour mitiger le risque de surliquidité au niveau des partenaires de mise en œuvre. 		
<p>Contrôles internes du projet</p>	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus et des procédures de contrôle interne faibles et/ou inadaptées pour un projet impliquant plusieurs agences d'exécution dans la gestion fonds qui impacteraient sur la recevabilité et l'éligibilité des dépenses du Projet • Une séparation insuffisante des tâches et un cumul préjudiciable sur le contrôle interne au niveau des antennes, • Contrôle financier insuffisant sur les dépenses des Partenaires d'exécution et l'utilisation faite des fonds du projet sur le terrain; 	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités de contrôle interne dans le manuel fiduciaire prendront en compte les spécificités d'une gestion décentralisée, la périodicité et les acteurs responsables seront bien détaillés; • Les rôles et responsabilités des assistants- comptables et assistants administratifs des antennes seront clarifiés; • procédure dans le manuel fiduciaire sur la justification et le recouvrement des avances de fonds aux Partenaires de mise en œuvre; • Plan Annuel d'Audit interne qui prendra en compte la vérification de l'utilisation faite des fonds du Projet sur le terrain; 		

Information comptable et financière du projet	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un système d'information financière intégré dans un contexte de gestion financière décentralisée affecterait la transparence sur les dépenses • Un reporting financier peu orienté sur les analyses de performances et d'efficacité et qui ne serait pas utile à la prise de décision • Retards dans la soumission des Rapports Financiers Intérimaires et les états financiers annuels du projet au FIDA. 	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système d'informations financières, grâce à une utilisation efficace des fonctionnalités du logiciel de gestion financière, va apporter une lisibilité sur les dépenses par centre de coûts (UGP, Antennes, Partenaires de mise en œuvre, situation financière consolidée); • Le reporting financier sera axé sur le profil des dépenses afin d'évaluer l'impact financier réel du Projet sur les bénéficiaires. Des indicateurs de performance et d'efficacité seront déterminés à partir des prévisions de coûts du PTBA et rapprochés à l'exécution financière de FIER 2 • Responsabilité du SAF de transmettre au FIDA les RFI, les Etats Financiers non audités et les rapports d'audit externe de FIER 2 suivant le calendrier prévu dans la LTB 		
Audit externe du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expériences insuffisantes des cabinets d'expertises comptables et retard dans le processus de sélection et la réalisation des travaux d'audit qui pénaliseraient la capacité du Projet à transmettre son rapport d'audit avant le 30 juin • Le champ de l'audit ne couvre pas les fonds accordés aux Partenaires d'Exécution, aux Microprojets des bénéficiaires • Faible application des recommandations formulées par l'auditeur externe 	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la Consultation de cabinet d'audit au niveau régional et respect des clauses de la LTB et des Directives du FIDA en matière d'Audit; • TdR obligatoirement non objeté par le FIDA; • L'auditeur interne sera chargé du suivi de la mise en œuvre des plans d'actions. 		
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
Cadre juridique et réglementaire	Moyen	Faible
<p>Risque : l'insuffisance des données sur les acquisitions de faible montant (inférieures à 5.000.000 FCFA) sur le système SIGMAP risque de ne pas permettre (i) un suivi effectif de la passation de marchés et (ii) un registre exhaustif des contrats. Les petits contrats issus des partenariats, dont le nombre est très élevé, risquent de ne pas être bien suivis et enregistrés/comptabilisés dans les registres des contrats</p>	Moyen	Faible
<p>Mesure d'atténuation : Le projet FIER 2 devra tout mettre en œuvre pour que le PPM soit le plus exhaustif possible pour permettre le suivi de la passation de marchés, quel que soit le montant. De plus, le projet devra utiliser la nouvelle plateforme de bout en bout (PETE) en lien avec le PPM et le CMT/NOTUS</p>		
<p>Risque: Compte tenu des spécificités de certaines prestations (partenaire de mise en œuvre, encadrement et accompagnement des jeunes, appui de proximité,...), l'utilisation des méthodes de passation de marchés non concurrentielles risque d'être fréquente</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation : Le projet FIER 2 devra, dans la mesure du possible, recourir à la mise en concurrence ouverte, pour respecter le principe de libre accès à la commande publique, et limiter au maximum l'utilisation des méthodes non concurrentielles à 25% (en nombre et en montant). Il est également recommandé de recourir à des supports de publications appropriés (i) pour assurer un nombre suffisant de candidats répondant (ii) pour faire jouer la concurrence en faveur du prix et de la qualité (iii) pour éviter les procédures infructueuses par manque de candidats, et qui mènent à l'utilisation des procédures non concurrentielles</p>		
Responsabilité et transparence	Substantiel	Moyen

Risque : avec un indice de perception de la corruption élevé du pays (score : 29/100 en 2021), la corruption risque d'affecter l'intégrité du processus de passation de marchés et de gestion des contrats	Substantiel	Moyen
Mesures d'atténuation : Le projet FIER 2 devra mettre en œuvre les dispositions visant à promouvoir la transparence et l'intégrité dans le processus de passation de marchés : (i) l'application effective des dispositions du décret 2016-0888/P-RM portant code de l'éthique et de déontologie dans les marchés publics (ii) l'Information, la sensibilisation, et la mise en application des dispositions de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption à l'endroit tous les intervenants à la mise en œuvre du projet et à tous les bénéficiaires des ressources du projet. (iii) le renforcement de la transparence : publication des adjudications de contrat et des rapports d'avancement du projet et provenant des entités d'exécution (partenaires de mise en œuvre) sur le site web du projet et celui du Ministère de tutelle (iv) la conduite de l'audit externe avec l'intervention d'un expert en passation de marchés parmi le personnel du cabinet d'audit - inspection physique d'un échantillon représentatif de tous les contrats mis en œuvre par le projet (v) la mise en place au sein du projet d'un mécanisme de gestion des plaintes		
Capacité en matière de passation de marchés publics	Moyen	Moyen
Risque : Le projet a prévu de recruter un seul responsable en passation de marchés (RPM) au niveau central, sans assistant. Il n'est pas prévu de responsable en passation de marchés au niveau régional. Ce qui présente un risque d'insuffisance d'effectif et de cumul de fonction incompatible	Moyen	Moyen
Mesure d'atténuation : Le manuel des procédures du projet devra prévoir un arrangement au niveau central et régional pour diminuer le risque : identification de responsables fonctionnaires centraux et régionaux pour compléter les effectifs. La disposition prévue sera à évaluer à la première mission de supervision, et le renfort d'effectif sera décidé si cette faiblesse affecte la bonne marche des acquisitions		
Processus de passation de marchés	Moyen	Faible
Risque : Sur la base des pratiques existantes, il y a un risque de retard dans les passations de marché : (i) le traitement des processus au niveau du Ministère de tutelle (validation PPM, validation DAO, approbation des rapports d'évaluation, circuit de signature...) peut entraîner des retards dans la passation de marchés; (ii) Certains intervenants (projet, ministères...) devant participer à la passation de marchés à travers les différentes étapes (ouverture des plis, évaluation des offres...) peuvent ne pas bien connaître les procédures nationales et/ou celles du FIDA;	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation : (i) Le FIDA et le Ministère de tutelle (point focal FIDA) fera un suivi étroit des échéanciers prévus dans le PPM, allant de la préparation des dossiers d'appel d'offres jusqu'à l'adjudication des contrats. (ii) Formation intensive en passation de marchés (procédures nationales/FIDA) pour le personnel du projet et du gouvernement participant à la passation des marchés, ainsi que pour les partenaires de mise en œuvre; formation à mettre en œuvre au démarrage du projet et en cas de besoin (iii) Saisie des opérations sur SIGMAP à effectuer au niveau du projet INCLUSIF.		
Risques : La non-participation du RPM au processus d'établissement des PTBA, constitue un risque sur la cohérence PTBA/PPM et sur le calendrier de mise en œuvre	Substantiel	Faible
Mesures d'atténuation : La coordination du projet et le Ministère de tutelle devra assurer à ce que le RPM fasse partie intégrante du processus d'élaboration du PTBA; notamment pour assurer un arbitrage sur les coûts des prestations et les délais de passation de marchés à prendre en compte dans les calendriers de mise en œuvre des activités planifiées		
Risques : L'utilisation des méthodes de passation de marchés non alignées aux pratiques internationales et aux Directives du FIDA pour les marchés de prestations intellectuelles (DRPR : Demande de renseignement de prix restreint, DC : Demande de cotations) risquent de conduire à des passations de marchés non conformes	Substantiel	Faible
Mesures d'atténuation : Le FIER 2 devra veiller au respect strict des méthodes de sélection adéquates aux prestations intellectuelles et aux services de consultant, celles prescrites dans le guide de passation de marchés du FIDA. Assurer un renforcement de capacité des responsables du projet, du Ministère de tutelle, ainsi que des partenaires de mise en œuvre au démarrage du projet, et en cours de mise en œuvre selon les besoins		
Administration et gestion des contrats	Moyen	Faible

Risque : Les procédures de gestion, de suivi et d'administration des contrats risquent de ne pas être adéquates pour assurer (i) l'exécution efficace des contrats dans les délais impartis suivant les termes et conditions des contrats, et (ii) l'atteinte des objectifs visés	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation : (i) Renforcement des conditions sur la gestion appropriée des contrats et renforcement de la formation y afférente; ii) Suivi et inspections physiques régulières, vérifications de conformité et contrôle qualité des biens/travaux/services livrables par l'équipe du projet et du Ministère de tutelle (iii) Audit externe avec l'intervention d'un expert en passation de marchés parmi le personnel du cabinet d'audit - inspection physique d'un échantillon représentatif de tous les contrats mis en œuvre par le projet		
Impact environnemental, social et climatique	Faible	Faible
Conservation de la biodiversité	Faible	Faible
Risque: Given the nature of the project, this risk is low.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: These risks are mitigated, amongst other things, by the project's strong emphasis on the use of innovative climate smart technologies and state-of-the-art agribusiness solutions. The IGAs and RMEs being promoted need in large part to focus on serving niche markets of good quality and nutritious food products. GAP and 'green technologies' will be promoted under the project.		
Efficience des ressources et prévention de la pollution	Moyen	Faible
Risque: There is only a low risk that there will be 'significant' pollution to air, water, and land, and that it would promote an inefficient use of finite resources. Within agricultural value chains, some of the transportation and processing activities in particular may potentially be polluting; their small scale, however, will ensure that this risk is only low.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: These risks are mitigated, amongst other things, by the project's strong emphasis on the use of innovative climate smart technologies and state-of-the-art agribusiness solutions. The IGAs and RMEs being promoted need in large part to focus on serving niche markets of good quality and nutritious food products. GHP and 'green technologies' will be promoted under the project. NGOs working as service providers with the project will follow due diligence protocols and a 'do-no-harm' approach when engaging with communities and microentrepreneurs. The latter's activities are too small-scale to pose any serious threat of pollution, and are furthermore encouraged to take up 'green' technologies such as, e.g., solar panel powered equipment.		
Patrimoine culturel	Faible	Faible
Risque: In the case of this particular project, this risk is so low that it is practically zero. The only risk to cultural heritage could be though the promotion of imported cheap food products of low nutritious quality.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: The project will promote local agricultural value chains and niche markets of higher value, nutritious food products. To the extent possible, this will include NUS (neglected and underutilised species), such as certain pulses and grains.		
Peuples autochtones	Faible	Faible

<p>Risque:</p> <p>The Tuareg (Tamazight speakers), Moors (Arabic speakers), and Songhai and Peulh (Fulani) are the main "indigenous groups" present in the northern part of the country. The Malian state does not recognise the existence of "Indigenous Peoples", as defined by the UNDRIP and ILO Convention 169 on Indigenous and Tribal Peoples in Independent Countries.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>There are very few such groups to be found in the project area. The project will be implemented in the field by endogenous CBOs that are inclusive of these groups where they are present, and by NGOs which follow due diligence protocols and a 'do-no-harm' approach when engaging with communities and microentrepreneurs.</p>		
<p>Conditions de travail</p>	Substantiel	Faible
<p>Risque:</p> <p>In very poor remote rural areas, exploitative labour practices, discriminatory and unsafe/unhealthy working conditions for people employed, are, unfortunately, generally rather common and widespread. Gender based violence is an entirely different risk over which IFAD has even less influence. But the risk of any of this occurring specifically in relation to the project, including third parties and primary suppliers, is low.</p>	Substantiel	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>In the field, the project will in part be implemented by NGOs which follow due diligence protocols and a 'do-no-harm' approach when engaging with communities and microentrepreneurs; this includes respect of the 'decent work' agenda principles. Also, the project promotes labour-saving technologies, as well as the registration of formerly informal income-generating activities, thus further diminishing this risk somewhat.</p>		
<p>Santé et sécurité communautaires</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>In the case of this project, the only risk that has a (low) likelihood of materialising is the one linked to GBV at intra-household level, which can happen, e.g., when women microentrepreneurs start to increase their earn income up to a certain level and beyond.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will be implemented in the field by endogenous CBOs and NGOs with a robust track record of dealing with gender issues, as part of the 'inclusive finance' approach to microfinance/microenterprise development. IFAD can also in case there is enough need/interest, deploy its household methodologies to counteract this risk and maximise the positive impact of income gains at family level.</p>		
<p>Réinstallation et réinsertion économique des populations</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>Not applicable.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Not applicable.</p>		
<p>Émissions de gaz à effet de serre</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>The economic activities of the microentrepreneurs supported by this project are unlikely to have much impact on greenhouse gas emissions. It should however be noted that there is a lack of expertise at the crossroads of climate change adaptation and private sector development.</p>	Faible	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>As mentioned above, the project will pay explicit attention to the promotion of 'green' technologies and environmentally friendly innovations. Also, as part of the country programme approach with its emphasis on enhanced KM, and with the newly approved COSOP, there are a number of positive experiences (e.g., by GIZ), to be capitalised upon in Mali.</p>		
<p><i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations étalées climatiques</i></p>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<p>Risque:</p> <p>The risk that the project may significantly increase the exposure or vulnerability of target populations' livelihoods, ecosystems, economic assets or infrastructure to climate variability and hazards, is low.</p>	Faible	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Climate smart agriculture will be part of the training curricula of partner CBOs and NGOs. Greater value addition downstream from agricultural production coupled with increases in agricultural productivity will indirectly decrease exposure to climate variability and hazards.</p>		
<p>Parties prenantes</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Coordination/participation des parties prenantes</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>As a second phase project with a good track record of stakeholder coordination and participation, this risk is low.</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>During FIER 2, this risk will be even lower, given the new emphasis of involving endogenous organisations at all levels, and the prominent role for CBOs that are representative of grassroots stakeholders. In terms of private sector stakeholders, the second phase will also see the addition of Mali's Chamber of Commerce and Industry and of Mali's Chamber of Trades.</p>		
<p>Doléances des parties prenantes</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Risque:</p> <p>The project will be implemented at decentralised level (including through Regional Consultative Committees) and in the field by a number of inclusive endogenous organisations and CBOs, as well as national and local NGOs, which ensures closer proximity to target groups and easier access to several ways of expressing grievances and lodging complaints. The latter comprise ways of recourse as foreseen by Mali's statutory laws and sectoral policies, through elected citizen representatives at various levels of local government units, as well as customary mechanisms of expressing concerns, in particular with regard to natural resources management. However, the risk that project stakeholders do not know how express their grievances remains.</p>	<p>Faible</p>	<p>Faible</p>
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>The project will include awareness raising sessions about existing grievances and complaints mechanisms and how to use them, and will furthermore set up a complementary project related grievance redress mechanism.</p>		